



State of New Jersey

DEPARTMENT OF HEALTH
DIVISION OF MENTAL HEALTH AND ADDICTION SERVICES
INTOXICATED DRIVING PROGRAM
PO Box 365
TRENTON, NJ 08625

CHRIS CHRISTIE
Governor

CATHLEEN D. BENNETT
Commissioner

KIM GUADAGNO
Lt. Governor

VALERIE L. MIELKE, MSW
Assistant Commissioner

FICHE D'INFORMATION POUR LES PERSONNES RECONNUES COUPABLES de conduite sous l'emprise de l'alcool (DUI en anglais)

Vous avez été reconnu(e) coupable d'une infraction pour conduite sous l'emprise de l'alcool (ayant pour sigle DUI/DWI en anglais)...

CE A QUOI VOUS ATTENDRE APRES LE VERDICT DE CULPABILITE:

Le Programme gérant la conduite sous l'emprise de l'alcool de l'Etat du New Jersey (ayant pour sigle IDP en anglais) est responsable de l'administration des interventions auprès des personnes reconnues coupables d'infractions liées à la conduite d'un véhicule motorisé ou d'un bateau sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants après leur condamnation. Grâce à un partenariat entre le ministère de la Santé (DOH), le Bureau administratif des tribunaux (AOC en anglais), et la Commission des Véhicules Motorisés de l'Etat du New Jersey (NJMVC), l'IDP coordonne tous les services aux clients à travers l'Etat entier. L'IDP inscrit TOUTES les personnes coupables d'une infraction liée à la conduite sous l'emprise de l'alcool (DUI) à des stages éducatifs, et à des programmes de dépistage et d'orientation au niveau local/du comté, programmes se déroulant dans des Centres de Ressources pour les conducteurs sous l'emprise de l'alcool (IDRC en anglais).

NOTEZ: SI VOUS NE RECEVEZ PAS DE RENSEIGNEMENT CONCERNANT VOTRE INSCRIPTION A UN PROGRAMME DANS UN DELAI DE 4 SEMAINES APRES LA DATE DU VERDICT DE CULPABILITE, VEUILLEZ BIEN VOULOIR CONTACTER LE CENTRE D'APPELS DE L'IDP (Numéro de téléphone indiqué plus bas)

CE QUI SE PASSERA AU CENTRE IDRC (si vous détenez un permis de conduire du New Jersey, OU, si vous avez un permis de conduire d'un autre état ET vous vivez dans un rayon de cinquante miles (80 km) du New Jersey):

Si vous avez été reconnu(e) coupable d'une infraction liée à la conduite d'un véhicule motorisé ou d'un bateau sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants dans l'état du New Jersey, ou dans un autre état alors que vous détenez un permis de conduire du New Jersey, vous devez satisfaire à la fois les conditions du Programme IDP et celles du Centre IDRC, tel que l'a ordonné le tribunal qui vous a reconnu coupable. Si vous avez été condamné(e) à suivre un programme IDRC de 12



State of New Jersey

DEPARTMENT OF HEALTH
DIVISION OF MENTAL HEALTH AND ADDICTION SERVICES
INTOXICATED DRIVING PROGRAM
PO Box 365
TRENTON, NJ 08625

CHRIS CHRISTIE
CATHLEEN D. BENNETT
Governor
Commissioner

KIM GUADAGNO
L. MIELKE, MSW
Lt. Governor
Assistant Commissioner

VALERIE

heures, vous serez détenu(e), vous suivrez un stage éducatif, et recevrez un dépistage pour personne « en danger » pendant au moins six heures par jour pendant deux jours consécutifs (pour un total de 12 heures) au centre IDRC de votre comté. Si vous êtes condamné à suivre un programme IDRC de 48 heures, vous serez détenu(e), vous suivrez un stage éducatif, et recevrez un dépistage pour personne « en danger » pendant 48 heures **consécutives** dans un centre régional. Si vous êtes inculpé pour troisième récidive, ou plus, le tribunal peut vous condamner à une peine de prison et/ou à un séjour dans un centre d'hospitalisation pour le traitement de la dépendance, ou aux deux à la fois.

L'IDP vous fera ensuite comparaître au centre IDRC pour un programme de suivi de 12 heures. Dans tous les cas, vous devrez vous conformer à toutes les conditions imposées par l'IDP/IDRC en matière de programme, de frais et de traitement. Si vous ne vous pliez pas aux exigences du programme, vous risquez de retarder la réintégration de vos droits de conducteur, et de rallonger la période de retrait de votre permis de conduire.

Il se peut que l'on vous envoie dans un centre de traitement de la dépendance pour y être évalué(e). Si on vous adresse à un spécialiste pour une évaluation de dépendance et qu'un traitement est recommandé, le centre IDRC est responsable de votre surveillance lors du traitement. Vous **avez l'obligation de** terminer le traitement faisant partie des conditions à remplir pour purger votre peine/condamnation.

Notez : si vous êtes inculpé(e) en tant que résident d'un autre état, et vous habitez dans un rayon de 50 miles (80km) d'un centre IDRC au New Jersey, **VOUS DEVREZ COMPARAITRE AU CENTRE IDRC DU NEW JERSEY LE PLUS PROCHE, DE PAR ORDRE DE L'IDP.**

SI VOUS DETENEZ UN PERMIS DE CONDUIRE D'UN AUTRE ETAT ET VOUS VIVEZ A PLUS DE CINQUANTE MILES (80 KM) DE L'ETAT DU NEW JERSEY:

On vous donnera la possibilité de purger votre peine **dans votre propre état de résidence**. L'IDP vous enverra par courrier les conditions à remplir pour purger votre peine, à l'adresse de votre résidence indiquée dans les documents issus du verdict. **SI VOUS NE RECEVEZ PAS DE**

CONDITIONS A REMPLIR POUR LES RESIDENT D'UN AUTRE ETAT COUPABLES DE CONDUITE SOUS L'INFLUENCE, DANS UN DELAI DE 60 JOURS APRES LE VERDICT-- téléphonez au centre d'appels de l'IDP indiqué ci-dessous.

NOTEZ: Vous pouvez également contacter directement n'importe quel centre IDRC au New Jersey et demander de vous y inscrire pour compléter le stage nécessaire. VOUS **AUREZ L'OBLIGATION DE** VOUS SOUMETTRE A UNE EVALUATION DE DEPENDANCE, ET AU BESOIN A UN TRAITEMENT CONTRE LA DEPENDANCE, si cela est indiqué.

TRAITEMENT CONTRE LA DEPENDANCE:

Si vous cherchez à suivre un traitement, et que vous désirez obtenir une liste des agences fournissant un traitement affiliées avec le Programme gérant la conduite sous l'emprise de l'alcool (IDP), veuillez téléphoner au Centre de Ressources pour les conducteurs sous l'emprise de l'alcool (IDRC) de votre comté. Vous pouvez vous rendre sur le site suivant pour plus de renseignements: <http://nj.gov/health/integratedhealth/>

Les résidents du New Jersey financièrement indigents qui remplissent certaines conditions d'admissibilité peuvent qualifier pour que leur traitement soit pris en charge, grâce aux Fonds de l'Initiative contre la Conduite sous l'Emprise de l'Alcool (DUII Fund en anglais). Veuillez vous rendre sur le site suivant pour plus de renseignements: <http://nj.gov/health/integratedhealth/>

QUESTIONS CONCERNANT LA RESTITUTION DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE:

Si vous avez des questions concernant votre permis de conduire, veuillez appeler la Commission des Véhicules Motorisés du New Jersey au (609) 292-7500.

Pour obtenir une copie du dossier complet de vos antécédents de conduite au New Jersey, veuillez composer le (609) 292-6500 OU

Consultez le site: <http://www.state.nj.us/mvc/Licenses/DriverHistory.htm>

Pour obtenir des copies de décisions judiciaires, de citations, etc., contactez le tribunal municipal qui vous a inculpé. Un répertoire des tribunaux se trouve sur le site suivant:

<http://www.judiciary.state.nj.us/directory/munctadr.pdf>

AU CAS OU VOUS NE VOUS CONFORMERIEZ PAS AUX CONDITIONS DE VOTRE CONdamnATION :

- VOUS RECEVREZ UN **AVERTISSEMENT** VOUS DONNANT 10 JOURS OUVRABLES POUR ENVOYER VOTRE REponse AU CENTRE IDRC
- SI VOUS N'AGISSEZ PAS DANS UN DELAI DE 10 JOURS OUVRABLES :
 - o VOUS RECEVREZ UN **AVIS DE NON-CONFORMITE** ET VOUS AUREZ 30 JOURS POUR VOUS AQUITER DES CONDITIONS NON REMPLIES DE LA PEINE INFLIGEE PAR LE TRIBUNAL QUI VOUS A INCULPE.
 - o IL SE PEUT QUE VOUS SOYEZ DETENU(E) DEUX JOURS EN PRISON SUIVANT LES ORDRES DU TRIBUNAL.

- o **SI VOUS NE VOUS ACQUITEZ PAS DES CONDITIONS DE CONFORMITE DANS UN DELAI DE 30 JOURS; VOTRE PERMIS DE CONDUIRE SERA REVOQUE INDEFINIMENT.**

RENSEIGNEMENTS ET POINTS DE CONTACT CONCERNANT LE PROGRAMME GERANT LA CONDUITE SOUS L'EMPRISE DE L'ALCOOL (IDP) :

Centre d'appels de l'IDP

(609) 815-3100

Horaire: 8h30 – 16h30

AM (Heure Normale de l'Est)

Adresse postale de l'IDP

New Jersey Intoxicated Driving Program

PO BOX 365 Trenton, NJ 08625-0365

Pour plus de renseignements, consultez le site: <http://nj.gov/health/integratedhealth/>